

Procès-verbal de la réunion tenue le mardi 22 février 2011 à Bruxelles, Bureau fédéral.

APPROUVE

Présents: MM. Francis MERCIER, Président- Guido CLAES, Vice-président - Pierre LEDENT, Secrétaire
- Stefan DAMMAN, Pierre GEERAERTS

Excusé: Patrick Van Peteghem

Invité : M. Robert VAN HECKE, président CSWP VZF

1. Préambule

M. Francis MERCIER remercie M. Guido Claes pour l'intérim qu'il a assuré lors des précédentes réunions ainsi que les membres de la Commission Sportive pour leurs marques de sympathie.

2. Lecture et approbation du PV du 25-01-2011

Le PV de la réunion du 25-01-2011 est lu et approuvé.

3. Championnat de Belgique 2010 – 2011 - Courier

Match Cadet D 7311 Mouscron – Tournai du 30/01/2011

Par manque de joueurs, le club de Tournai n'a pu effectuer le déplacement à Mouscron.
La secrétaire du club a prévenu dans les temps afin que l'arbitre ne doive pas se déplacer.
La Commission Sportive décide :

Le club de Tournai perd le match par forfait et demande à la Fédération l'application de l'amende pour Forfait mais sans les frais de déplacement de l'arbitre.

Match Cadet D 7314 Kortrijk – Tournai du 19/02/2011

Par manque de joueurs, le club de Tournai n'a pu effectuer le déplacement à Courtrai.
La secrétaire du club a prévenu dans les temps afin que l'arbitre ne doive pas se déplacer.
La Commission Sportive décide :

Le club de tournai perd le match par forfait et demande à la Fédération l'application de l'amende pour Forfait mais sans les frais de déplacement de l'arbitre.

Match Senior Div. I Res. 1149 Mechelen A – Eeklo du 05/02/2011

La Commission Sportive prend connaissance de la feuille de match.
L'arbitre a quitté le match à l'issue du deuxième quart-temps.
La Commission Sportive marque sa désapprobation par rapport au comportement de l'arbitre et demande à la CCA de prendre une sanction envers l'arbitre.
Du fait que les deux clubs ont signalé sur la feuille de match qu'ils acceptaient le résultat final à l'issue du deuxième quart-temps, le résultat est entériné par la Commission Sportive.

Match Seniors Div. II Res. 2159 Oostende – Strombeek du 12/02/2011

La Commission Sportive prend connaissance des feuilles de match et constate :

- La remarque faite par l'arbitre qu'un joueur « souligné » ayant participé au match. « Première » a prit part au match « Réserve » ;
- Que ce joueur a joué sous le nom de Benoît Govers et donc a utilisé un faux nom.

La Commission Sportive prend connaissance des explications de l'arbitre données par mail.

La Commission Sportive tient à rappeler qu'un minimum de cinq joueurs est suffisant pour jouer un match.

Suite à ces constatations, la Commission Sportive décide :

- Le club de Strombeek perd le match « Réserve » par Forfait ;
- Demande à la Fédération l'application de l'amende pour Forfait ;
- Demande à la Commission de Discipline d'entendre MM VAN EERDEWEGH Stef - capitaine de l'équipe - et Tim HERBIG - délégué de l'équipe - afin d'obtenir des explications sur cette récidive ;
- Demande à la Commission de Discipline de sanctionner cette récidive.

Match Seniors Div. II/II Res WP Kortrijk - Calypso

La Commission Sportive prend connaissance des derniers mails concernant cette affaire et décide que le match devra être obligatoirement joué avant le 30/04/2011.

Les clubs sont invités à donner une réponse au secrétaire de la Commission Sportive pour le 29/03/2011 au plus tard.

Le Club qui ne collaborera pas se verra sanctionner du forfait ainsi que de l'amende qui en découle.

Match Cadets B 7117 Kinderveugd 2 – Kinderveugd 1

Suite aux problèmes survenus à la piscine de Berchem « Groenenhoek », le responsable du club de Kinderveugd suggère que le match en question ne soit pas joué et que l'équipe de Kinderveugd 2 perde le match avec le score de 0-10.

La Commission Sportive rappelle que le match doit être obligatoirement joué.

Un mail sera envoyé au club.

Match Juniors 6036 Antwerpen - Eeklo

Le club de Anvers demande de pouvoir jouer le match en question le mercredi 06/04/2011.

La Commission sportive demande que ce match soit joué à une autre date car la date proposée précède le Tournoi Qualificatif aux Championnats d'Europe Juniors et que certains joueurs sont concernés.

Un mail sera envoyé au club.

4. Tournoi Qualificatif Championnat d'Europe « Juniors » (94/95)

Un appel à candidature pour avoir des officiels de table sera envoyé aux clubs.

Les conditions requises sont :

- Soit être arbitre, soit être officiel de match ayant suivi les cours de la CCA ;
- Avoir une connaissance de l'anglais serait un plus.

Les candidatures devront parvenir au secrétariat de la Commission Sportive pour le 18/03/2011.

La Commission Sportive se renseigne auprès de M. Wouter Georges pour savoir si les frais de déplacement pour les officiels seront pris en charge par l'organisation. M. Wouter George répond par l'affirmative.

M. Guido Claes va se renseigner auprès de M. George Straetemans si une réunion de coordination est programmée.

5. Divers

Le tirage au sort des demi-finales de la Coupe de Belgique c'est déroulé le 06/02/02 à la piscine de Bruges et les membres de la Commission Sportive présents étaient : MM Guido Claes, Pierre Geeraerts et Stefan Damman.

M. Pierre Geeraerts demande quelques explications concernant la nouvelle version de la feuille de match.

M. Guido Claes remet aux membres de la Commission Sportive le compte rendu du groupe de travail concernant la réforme du Championnat et de la Coupe.

La Commission Sportive prend connaissance du document et reçoit quelques explications de la part de M. Guido Claes.

M. Guido Claes remet également une nouvelle grille calendrier pour le futur championnat et demande que cette grille soit envoyée assez rapidement aux clubs afin qu'ils puissent procéder aux réservations de piscine nécessaire.

M. Pierre GEERAERTS représentera la Commission Sportive lors des demi-finales de la Coupe de Belgique.

Le secrétaire informe la Commission Sportive que pour des raisons professionnelles, il serait dans l'impossibilité de programmer la prochaine réunion à la date du 22/03/2011.

La Commission Sportive décide qu'elle tiendra sa prochaine réunion le 29/03/2011.

**Le rapporteur,
Pierre LEDENT,
Secrétaire**

Prochaine réunion :
Mardi 29 mars 2011 – 18.15 – Bruxelles, Bureaux Fédéral